

Investissement Responsable

Politique sur l'Huile de palme



L'augmentation de la demande d'huile de palme entraîne d'importants défis environnementaux et sociaux. Selon le RSPO, l'augmentation de 36% de la surface des cultures intensives d'huile de palme entre 1990 et 2010 fut une cause directe de déforestation en Indonésie, Malaisie et Papouasie Nouvelle Guinée.

Cette déforestation a de terribles conséquences et a provoqué l'extinction de différentes espèces animales. De plus, la destruction de forêts qui sont de larges réservoirs de carbone entraîne l'émission dans l'atmosphère de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Des ONG et associations écologistes ont mis en lumière les mauvaises pratiques associées à la production d'huile de palme, en particulier une utilisation non durable des sols mais encore le non-respect des droits sociaux des travailleurs. Par exemple, l'appropriation de terres par les producteurs d'huile de palme entraîne de nombreux conflits avec les populations locales .et de ces planteurs d'huile de palme.

AXA IM est membre des UNPRI¹ depuis 2007 et s'engage à promouvoir l'investissement responsable (RI). Nous définissons l'investissement responsable comme l'intégration de considérations environnementales, sociétales et de gouvernance d'entreprise (ESG) dans notre processus d'investissement. C'est pourquoi le Comité de Direction d'AXA IM a décidé en Décembre 2014 de mettre en œuvre une politique d'investissement spécifique aux investissements liés au secteur de l'huile de palme.

- **Principe**

AXA IM considère que les investissements dans les entreprises qui produisent de l'huile de palme avec de mauvaises pratiques (« Entreprises Exclues ») doivent être évités. Cette politique définit un nombre de règles et de procédures afin d'appliquer ces principes dans le groupe AXA IM

¹ Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies

- **Entreprises Exclues**

Secteur	Critères d'exclusion	Approche	Source
Huile de palme	<ul style="list-style-type: none"> - Les entreprises qui n'ont pas obtenu ou ne se sont pas engagées à obtenir la certification RSPO ou tout autre certification reconnue au niveau international. - Les entreprises qui ont des conflits fonciers en cours. - Les entreprises qui ne parviennent pas à prouver la légalité de leurs opérations et leur conformité avec toutes les lois et normes applicables à ce type d'activité. - Les entreprises qui n'ont pas entrepris d'étude sur l'impact social et environnemental de leur activité. - Les entreprises qui n'ont pas réalisé de consultation publique avec les parties prenantes avant le début des opérations. - Les entreprises qui pratiquent l'abattage illégal. 	<p>Cette politique s'applique aux producteurs d'huile de palme dont</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'activité de production représente au moins 5% des revenus directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une filiale détenue majoritairement (50%). - qui sont propriétaires d'au moins 30000 hectares de plantations, ce niveau pouvant être réduit dans le cas de controverses sérieuses. <p>La liste des Entreprises Exclues couvre toutes les entreprises dans le monde, qu'elles soient des entreprises publiques ou privées, cotées ou non cotées.</p> <p>La liste est revue une fois par an mais peut être modifiée pendant la période en cas d'évènement important.</p>	<p>Notre liste d'exclusion initiale est basée sur des données de fournisseurs externes.</p> <p>Cette liste est ensuite revue qualitativement et discutée régulièrement au sein de notre comité de gouvernance.</p>

Périmètre

Instruments financiers

La politique exclue tous les instruments financiers émis par les entreprises exclues ou offrant une exposition sur les entreprises exclues.

Périmètre des portefeuilles

La politique s'applique en principe à tous les fonds gérés par AXA IM, y compris les fonds dédiés et les mandats tiers, sauf instructions contraires du client.

La politique ne s'applique pas :

- Aux Fonds de Fonds composés de fonds non gérés par AXA IM. Mais AXA IM sélectionnera en priorité des institutions qui démontrent le respect de ces principes ;
- Aux stratégies indicielles.
- Aux fonds de fonds « hedgés ».

Périmètre des entités

Cette politique s'applique à AXA IM et à toutes ses filiales dans le monde.

Mise en place de la politique

La mise en place de notre politique sur l'huile de palme se fait sur le principe du meilleur effort possible, en tenant compte de l'intérêt du client / fonds, avec une période de transition lors des révisions périodiques de notre liste d'exclusion qui suivent l'implémentation initiale de notre politique.

Si cette mise en place implique des désinvestissements, les gérants doivent désinvestir en tenant compte de l'impact sur le portefeuille, notamment des conditions de marché, de la liquidité et des contraintes propres au portefeuille.

Les listes d'exclusion sont construites à partir de données de fournisseurs externes, et malgré une revue qualitative, AXA IM ne pourra être tenu responsable de ces données.

La mise en œuvre de cette politique est sujette aux lois et réglementations locales, et des mécanismes d'implémentation spécifiques peuvent être mis en place localement pour cette raison.